

Crèche « Les P'tits Loups » – Projet pédagogique

Petites informations pratiques :

Si vous souhaitez connaître tous les détails, vous les trouverez dans le texte.

Si vous souhaitez aller à l'essentiel, vous aurez tous les renseignements indispensables concernant le déroulé de la journée de votre enfant en vous contentant des « fleurs ». Cette manière de présenter le projet pédagogique se veut facilement compréhensible pour tous. Les « fleurs » sont interactives : si vous cliquez sur le pétale, vous serez dirigé soit vers une autre fleur, soit vers une photo, soit vers le texte explicatif correspondant.

Nous avons également voulu mettre en avant les valeurs qui sont essentielles à toute l'équipe. C'est pourquoi vous les retrouverez en bas de chaque fleur.

Une précision importante : lorsque nous parlons de puéricultrice, ce terme englobe toutes les personnes amenées à encadrer vos enfants (puériculteur, puéricultrice, auxiliaire de l'enfance).

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous sommes toujours en recherche d'amélioration et sommes donc ouvertes à toutes remarques constructives.

Table des matières

La crèche « Les P'tits Loups » au sein de l'ASBL chantier.....	3
Que contient le projet pédagogique.....	3
Fonctionnement de notre crèche.....	3
Notre équipe.....	3
Orientation pédagogique.....	4
Stimulation de l'autonomie.....	4
Accompagner le vécu et les émotions.....	4
Respect du rythme, rituels et capacités propres.....	4
Doudous et tétines.....	4
Soutien de la qualité de l'accueil.....	4
Le secret professionnel.....	5
Les stagiaires.....	5
À la rencontre des familles comme partenaire.....	6
Le premier contact.....	6
Canevas des informations administratives et pratiques.....	6
La familiarisation.....	7
La puéricultrice de référence.....	7
Association avec les parents.....	8
La fin de séjour.....	8
Les espaces d'accueil.....	9
L'espace repos.....	9
L'espace repas.....	9
Le coin doux.....	9
L'espace extérieur.....	10
Le change.....	10
Organisation du quotidien.....	11
Déroulement de la journée.....	11
Continuité dans l'accueil.....	11
Activités libres ou organisées.....	11
« Les fleurs »	12 et suivantes

L'ASBL Chantier a été créée en 1984. Elle est née du constat qu'une école n'est pas le meilleur outil d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes les plus défavorisés. L'ASBL a voulu, dès le départ, mettre les jeunes en contact direct avec les situations de travail réel : la première formation fut celle du "bâtiment", d'où le nom de "Chantier". Très rapidement, une formation aux métiers de la "petite enfance" fut mise en place. Aujourd'hui, l'ASBL compte trois filières de formation : le bâtiment, l'enfance | éducation et le service aux personnes (blanchisserie, repassage, couture, ...). Elle compte également une auto-école sociale. La crèche « Les P'tits Loups » a été créée à l'initiative de l'ASBL Chantier afin de répondre à deux objectifs : l'accueil des enfants de stagiaires et la formation de stagiaires.

1. Que contient le projet pédagogique ?

Le projet pédagogique contient l'ensemble de nos pratiques dans le merveilleux chemin de l'accompagnement de vos enfants. Vous y trouverez donc une photo à un moment donné de la vie à la crèche. Nous sommes toujours en mouvement et à la recherche de pratiques les plus adaptées au groupe d'enfants présents.

2. Fonctionnement de notre crèche

Nous nous engageons à respecter le code de qualité de l'ONE et nous veillons à l'égalité de tous les enfants présents.

Nous sommes une crèche « verticale » de 22 places. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de section, tous les enfants évoluent dans le même espace, excepté un espace protégé pour les bébés, mais celui-ci est en contact visuel avec le reste de l'accueil et situé dans le même grand espace.

3. Notre équipe

La responsable est psychologue et preste un trois quarts temps.

L'équipe est composée de cinq puéricultrices sous contrat avec l'ASBL. Elles sont renforcées la plupart du temps par deux puéricultrices sous contrat d'insertion article 60.

Nous bénéficions également des services d'une personne sous contrat article 60 qui fait partie du service d'aide aux personnes et qui s'occupe de toute l'intendance.

4. Orientation pédagogique

4.1. Stimulation de l'autonomie

Tout est mis en œuvre pour permettre à chaque enfant d'acquérir un maximum d'autonomie que ce soit au moment des repas, du change, des jeux libres,

Nous pourrions énumérer chaque moment de la journée car lors de toute activité, nous leur permettons de gagner en autonomie.

4.2. Accompagner le vécu et les émotions (deuil, séparation, ...)

Les enfants passent de longues journées à la crèche. Ils pourront y exprimer certaines difficultés, angoisses, tristesses liées à des événements vécus au sein de leur famille. Ils pourront trouver auprès des puéricultrices un accompagnement et du réconfort ainsi qu'une écoute attentive face à ces événements de vie : séparation des parents, deuil, ...

De même une attention particulière sera apportée lorsque la fin de l'accueil et l'entrée à l'école maternelle approchent. Les puéricultrices feront un maximum pour préparer en douceur ce grand changement.

4.3. Respect du rythme, rituels et capacités propres

Les puéricultrices apprennent à connaître les différents rituels des enfants grâce aux échanges avec les parents et à l'observation fine des moments « importants » de la journée comme la séparation, le repas, le coucher, ...

Les puéricultrices sont attentives à ne pas pousser les enfants au-delà de leurs capacités. À respecter le rythme naturel et particulier de chaque enfant et ce pour tous les apprentissages au quotidien.

4.4. Doudous et tétines

Ici encore, nous respectons le besoin de chaque enfant. Les doudous sont accessibles à tout moment de la journée.

En ce qui concerne les tétines, elles sont rangées dans des bacs individuels, nous les donnons aux enfants dès qu'ils en expriment le besoin et dans tous les cas pour le sommeil et les moments de chagrin. Nous proposons systématiquement aux enfants de la ranger après les moments de chagrin et de dodo pour faciliter l'apprentissage du langage.

4.5. Soutien de la qualité de l'accueil

Certains moments sont réservés à la réflexion sur les pratiques ainsi que leurs retombées dans le quotidien. Dans ce but, nous organisons une réunion d'équipe toutes les 4 semaines après les heures d'accueil des enfants. Ces moments d'échanges sont importants pour l'équipe afin de pouvoir prendre du recul face au quotidien au combien enrichissant et plein d'émerveillement mais aussi parfois très prenant au niveau émotionnel et physique. Ces réunions permettent à chacun de s'exprimer, de régler amicalement certains conflits sous-jacents et de discuter de l'adaptation de nos pratiques.

Toutes les personnes qui entourent l'enfant doivent travailler en parfaite synergie et faire preuve de cohérence dans la mise en application du projet pédagogique.

Nous participons également à des formations soit en individuel soit en équipe pour toujours tendre vers une amélioration de nos pratiques.

Il est important de remettre continuellement nos pratiques en question car le groupe d'enfants évolue et surtout les connaissances scientifiques de la petite enfance sont constamment en évolution.

Si ces formations nécessitent la fermeture du milieu d'accueil, les parents en seront informés le plus tôt possible afin de pouvoir prendre leurs dispositions.

4.6. Le secret professionnel

Certaines informations personnelles concernant l'enfant et parfois ses parents ou sa famille sont importantes pour la prise en charge correcte de l'enfant de manière à mettre du sens à ses besoins. Il est évident que tous les professionnels intervenants au sein de la crèche (la responsable, les puéricultrices et les stagiaires) sont tenus au secret professionnel. L'infirmière responsable de la crèche est souvent en première ligne, avec les puéricultrices, pour récolter ces informations. Seules les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant au sein de la crèche sont transmises à l'entière responsabilité de l'équipe. Tous les travailleurs sont conscients et sensibilisés au fait que ces informations ne doivent en aucun cas être divulguées à l'extérieur de la crèche.

4.7. Les stagiaires de notre CISP

La particularité de notre structure est d'accueillir des stagiaires en formation au sein de notre ASBL. Notre centre d'insertion socio-professionnel propose une filière pré-qualifiante dans le secteur de la petite enfance. Ce service accueille des adultes de plus de 18 ans qui souhaitent s'investir dans une formation théorique et pratique de 2100 heures concernant l'animation et l'encadrement des enfants de 0 à 12 ans.

Pendant leur formation, la majorité des stagiaires auront l'opportunité de faire un stage dans notre crèche. Pour commencer, ils viendront 2 semaines. Si le travail en crèche leur plaît, ils pourront continuer leur apprentissage chez nous.

Nous acceptons 2 stagiaires maximum pour que l'encadrement soit le plus efficace possible et pour ne pas trop perturber les enfants.

Les puéricultrices sont donc amenées d'une part, à encadrer et veiller au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ce qui constitue leur préoccupation principale et d'autre part, à assurer un encadrement formatif et une supervision des stagiaires.

Chaque stagiaire est encadré(e) par une formatrice référente qui supervise le stage et évalue régulièrement l'évolution du stagiaire.

Dans un premier temps, une professionnelle est à proximité du stagiaire lorsqu'il s'occupe d'un enfant et ce jusqu'à la certitude des compétences de ce dernier et un sentiment de confiance manifesté par l'enfant.

Ils sont évidemment soumis aux mêmes règles éthiques et déontologiques que les autres membres de l'équipe et cela fait partie intégrante des compétences attendues et évaluées.

Nous avons également la chance d'avoir une personne à temps plein qui dépend de la filière d'aide aux personnes pour assurer l'intendance de la crèche. Lorsque cette personne est absente, ce sont les stagiaires du même service qui viennent nettoyer après le repas des enfants.

5. A la rencontre des familles comme partenaire

5.1. Le premier contact

Le premier contact se fait soit par mail, soit par téléphone.

Si les parents le souhaitent, nous pouvons directement fixer un rendez-vous pour visiter la crèche ou s'ils préfèrent, cette visite sera fixée ultérieurement.

Durant ce premier contact, qui a souvent lieu avant même la naissance de l'enfant, seront abordées les questions administratives, l'organisation pratique de la crèche, les orientations pédagogiques du travail des puéricultrices, ... Les parents peuvent également obtenir une réponse aux questions qu'ils se posent. Cette rencontre établira les prémisses de la relation de confiance que les parents et les puéricultrices doivent créer autour de l'accueil de l'enfant.

5.2. Canevas des informations administratives et pratiques

La visite des lieux :

Lors de l'accueil des parents, une puéricultrice ou la responsable fait visiter la crèche. Elle leur montre la pièce de vie, le dortoir, le coin change et l'espace réservé aux bébés qui ne marchent pas encore.

Les présences / absences

Nous précisons également les heures d'ouverture de la crèche et les modalités pour les absences : il leur est précisé qu'en plus des jours de fermeture de la crèche, les parents ont droit à un certain nombre de jours de congé. Ceux-ci sont déterminés en fonction du nombre de jours de présence de l'enfant par semaine. Pour que ces jours de congé soient acceptés en tant que tel, il est demandé aux parents de le signaler par mail au moins deux semaines au préalable. Les autres jours d'absence doivent être couverts par un certificat médical ou éventuellement par un mot d'excuse mais ce n'est valable que 3 fois par trimestre et uniquement pour justifier des jours non consécutifs. Il existe également des jours d'absence pour circonstance exceptionnelle comme par exemple des grèves dans les transports en commun....

Tous les autres jours d'absences seront facturés.

Il est également demandé aux parents de téléphoner à la crèche avant 8h00 pour prévenir de l'absence de l'enfant.

Le dossier administratif et médical

Suite à toutes ces explications, la responsable et les parents vont remplir le dossier administratif et médical.

Ce dossier comprend :

- **Le contrat d'accueil** : celui-ci reprend tous les renseignements concernant les parents et l'enfant, les personnes habilitées à reprendre l'enfant en plus des parents, le nombre de jours de présence par semaine, l'avance forfaitaire qui correspond à un mois de présence et qui reste bloquée à la crèche jusqu'au départ de l'enfant.

Les différentes annexes qui comprennent la liste des maladies à éviction, le certificat d'entrée en crèche, l'autorisation pour les photos ...

- **Le barème de la participation financière** : ce barème est fixé par l'ONE, il permet de fixer la participation financière des parents en fonction de leurs revenus
- **L'attestation employeur** : ce document est à remplir par l'employeur de toute personne qu'elle soit ouvrière ou employée.
- **La déclaration de revenus du ménage** : elle comprend la composition de ménage, la date d'inscription et d'entrée de l'enfant, ainsi que les revenus du père et de la mère. Il précise le coût d'une demi-journée ou d'une journée entière.
- **Le questionnaire check-list** : il reprend les informations familiales, professionnelles et les revenus concernant les parents de l'enfant.
- **La composition de ménage**
- **La fiche médicale**
- **L'autorisation d'administration d'un antipyrétique¹**
- **La décharge médicale**

5.3. La familiarisation

Avant l'entrée effective de l'enfant, une familiarisation est réalisée. Elle va permettre aux parents, à l'enfant et à la puéricultrice de référence d'apprendre à se connaître. C'est un moment très important pour que l'enfant se sente en sécurité.

Celle-ci se déroule sur 2 semaines. La première semaine se fait en présence d'un des parents. Les 2 premiers jours pendant 1 heure et le reste de la semaine ½ heure. La deuxième semaine, l'enfant viendra seul. Le premier jour, ½ heure puis 2 fois 1 heure et puis 2 fois ½ journée avec prise d'un repas à la crèche et éventuellement une sieste.

Le but est que la première journée effective se passe dans les meilleures conditions même si l'on sait pertinemment qu'une séparation reste toujours un moment délicat que ce soit pour l'enfant, pour les parents ou pour l'équipe

Malgré nos efforts pour que tout se passe au mieux, il arrive que cela reste difficile. Et il est évident que les premiers jours d'accueil à la crèche demandent à l'enfant et aux parents de gérer la séparation qui s'impose à eux, ce qui n'est souvent pas facile, ni pour les parents, ni pour l'enfant.

Des objets tels que les doudous, tutute, couverture ou tout autre objet de transition peuvent être amenés pour faciliter la séparation.

Et dans certains cas, nous pouvons être amenés à continuer de faire des demi-journées pendant une période supplémentaire.

¹ Les antipyrétiques en cas de fièvre avec ordonnance prescrite par le médecin - un traitement médical (fourni par les parents) en cas de maladie, avec l'ordonnance prescrite par le médecin (en cours de validité) - un régime alimentaire sur prescription médicale, ...

5.4. La puéricultrice de référence

Son rôle ? Connaître votre enfant de façon encore plus fine que les autres puéricultrices. C'est avec elle que vous échangerez lors de la familiarisation. Elle sera à même de partager les informations avec le reste de l'équipe.

Elle suit attentivement l'enfant durant tout son passage dans notre crèche.

Si nous remarquons qu'un enfant est en difficulté lors de l'absence de sa référente, nous mettons en place une coréférence. Cela permet à l'enfant de toujours avoir une figure d'attachement présente.

Il est cependant évident que vu notre mode de fonctionnement en verticalité, toutes les puéricultrices s'occupent de tous les enfants.

5.5. Association avec les parents

Nous voulons intégrer les parents à la réflexion sur l'amélioration des différents objectifs de la crèche. Nous organisons des rencontres avec les parents quatre fois par an, pour la Saint Nicolas où chaque enfant reçoit un cadeau donné par le Grand Saint, pour la fête des parents vers mai-juin, organisée sous le style de l'auberge espagnole et deux autres rencontres qui permettent d'échanger, de faire connaître aux parents nos objectifs et nos réalisations et bien entendu nous mettre à l'écoute de leurs questions et de leurs priorités. Ces rencontres permettent un réel échange.

Si des parents veulent nous rencontrer entre ces moments d'échanges, nous fixons un rendez-vous pour pouvoir être totalement disponibles.

5.6. La fin de séjour à la crèche

Les parents informent le milieu d'accueil de leur souhait de départ pour leur enfant au minimum un mois à l'avance et remettent un préavis de départ.

6. Les espaces d'accueil

6.1. L'espace repos

Un espace repos avec des murs à mi-hauteur est prévu pour les bébés qui dorment dans des lits cages. Chaque bébé a son lit et sa turbulette (éventuellement apportée par les parents pour avoir « l'odeur » de la maison) ce contexte permet aux enfants de ne pas être totalement isolés en restant sous la surveillance constante des puéricultrices.

Les plus « grands » dorment sur des couchettes ou des lits de transition installés dans l'espace de vie. Les enfants choisissent leur couchette, les sacs de couchage sont fournis par la crèche, et changés autant que nécessaire. Les lits de transition permettent aux enfants de passer en douceur du lit cage à la couchette. Il s'agit de matelas posés au sol avec un tour en mousse qui permet d'éviter les chutes.

6.2. L'espace repas

Les moments de repas sont importants.

Le repas de midi et le goûter sont fournis par la crèche grâce à un partenariat avec la société API qui respecte les normes ONE.

En ce qui concerne le déjeuner, il est proposé à la crèche jusque 8h30. Nous considérons que si l'enfant arrive plus tard, il a eu le temps de prendre son petit déjeuner à la maison.

Le moment de repas est pensé différemment en fonction du niveau d'autonomie de l'enfant.

Pour les bébés qui boivent des biberons, la puéricultrice veille à lui donner dans ses bras et à s'isoler si besoin. Si la maman souhaite venir allaiter, nous lui aménageons un espace privilégié.

Pour ceux qui commencent à manger des panades, la puéricultrice veille également à ce que ce soit un moment privilégié d'échange avec l'enfant.

En ce qui concerne les plus « grands », nous veillons à les rendre de plus en plus autonome, ils viennent chacun leur tour se servir au « self » avec l'aide bienveillante des puéricultrices. Pour les plus autonomes, ils apportent également les assiettes aux « moyens » qui ne savent pas encore gérer ce moment.

Une puéricultrice se place à côté de ceux qui ont besoin d'aide et reste disponible pour tous.

6.3. Le coin doux

Un espace plus « cocoon » est installé avec des tapis, des coussins, des livres...

Chaque enfant peut venir s'y installer quand il en éprouve le besoin.

6.4. L'espace extérieur

Nous avons la chance d'avoir un espace extérieur fermé et sécurisé où les enfants peuvent jouer en toute liberté. Aussi souvent que possible, nous sortons avec les enfants pour qu'ils puissent s'épanouir dans le jardin. À l'extérieur, ils peuvent sauter, grimper, faire du vélo, glisser sur le tobogan, jouer dans le bac à sable, nous aider pour le potager En été, ils peuvent également découvrir pieds nus le parcours sensoriel.

C'est chaque fois un moment magique en toute liberté !

6.5. Le change

Dans un but écologique, notre crèche a conclu un partenariat avec la société Snappies pour pouvoir fournir des langes lavables aux parents qui le souhaitent. Nous demandons une contribution financière pour ce service mais les parents n'ont plus à se préoccuper de l'approvisionnement en linge. Pour les parents bénéficiant du statut BIM, l'ASBL prend en charge une partie des frais liés aux langes lavables. Vous restez libre de ce choix et pour ceux qui ne désirent pas ce service, ils doivent nous apporter les langes.

Les essuies, les lingettes, les gants, le savon et la crème pour le change sont fournis par nos soins.

Si les parents veulent des produits particuliers, ils doivent nous les fournir. Pour certains produits, un certificat médical est demandé aux parents.

Le moment du change est également un moment privilégié où un maximum d'autonomie est laissée aux enfants.

7. Organisation du quotidien

6.6. Déroulement de la journée²

De 7h00 à 9h30 : accueil des enfants (petits déjeuners de 7h00 à 8h30)

De 9h30 à 11h00 : activités libres ou organisées en intérieur ou en extérieur

De 11h00 à 12h00 : dîner

De 12h00 à 12h30 : activités libres

De 12h30 à 15h00 : siestes et activités libres en fonction des besoins de chaque enfant

De 15h00 à 16h00 : goûter

De 16h00 à 18h00 : accueil des parents et départ des enfants.

6.7. Continuité dans l'accueil

L'atout de notre structure est la cohérence des pratiques donnant à l'enfant un sentiment de permanence et de sécurité. Les enfants et les parents sont rapidement familiarisés aux professionnels et aux autres enfants, trouvant rapidement des repères dans l'encadrement proposé.

Les parents sont prévenus des changements s'opérant dans la crèche. Ils sont également prévenus de la présence des stagiaires.

6.8. Activités libres ou organisées

Avant toute chose, il est important de souligner que les activités organisées ne sont jamais imposées mais proposées. Ne soyez donc pas déçu si vous n'avez pas un cadeau fait main, ce sera pour la prochaine fois ! Ne vous attendez pas non plus à avoir l'empreinte de pied ou de main de votre bébé. Aucun enfant de cet âge n'est volontaire pour tremper sa main ou son pied dans la peinture toute froide ! Nous trouverons d'autres astuces pour que vous ayez quand même un cadeau.

Si la météo ne nous permet pas de sortir, les puéricultrices chantent, lisent un livre, organisent un atelier peinture, sortent les instruments de musique.... Quand nous avons la chance d'avoir des stagiaires, elles participent énormément à l'organisation de ces ateliers. Nous avons également investi dans un château gonflable, ils sont souvent nombreux à nous le réclamer. Toutes ces activités permettent de nouvelles découvertes, des interactions entre les enfants mais surtout une stimulation de l'autonomie.

En ce qui concerne les bébés, toutes ces activités sont adaptées pour leur permettre également de découvrir mille et une choses.

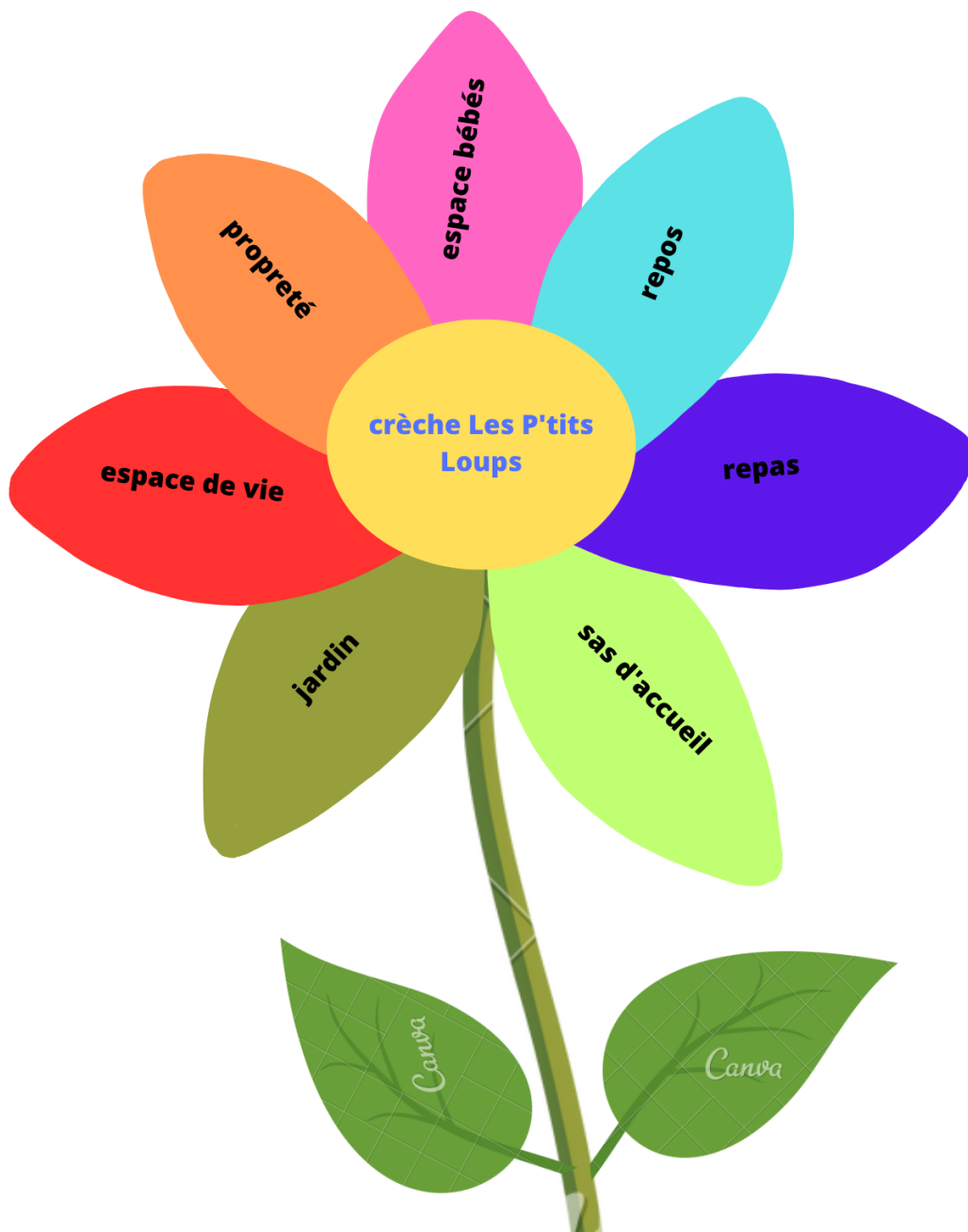
² Si vous souhaitez suivre la journée de votre enfant de façon beaucoup plus ludique, vous aurez tous les détails en découvrant nos « fleurs » interactives.

Nous avons également une collaboration avec la bibliothèque Rimbault et tous les mois une personne vient lire de nouveaux livres pour les enfants.

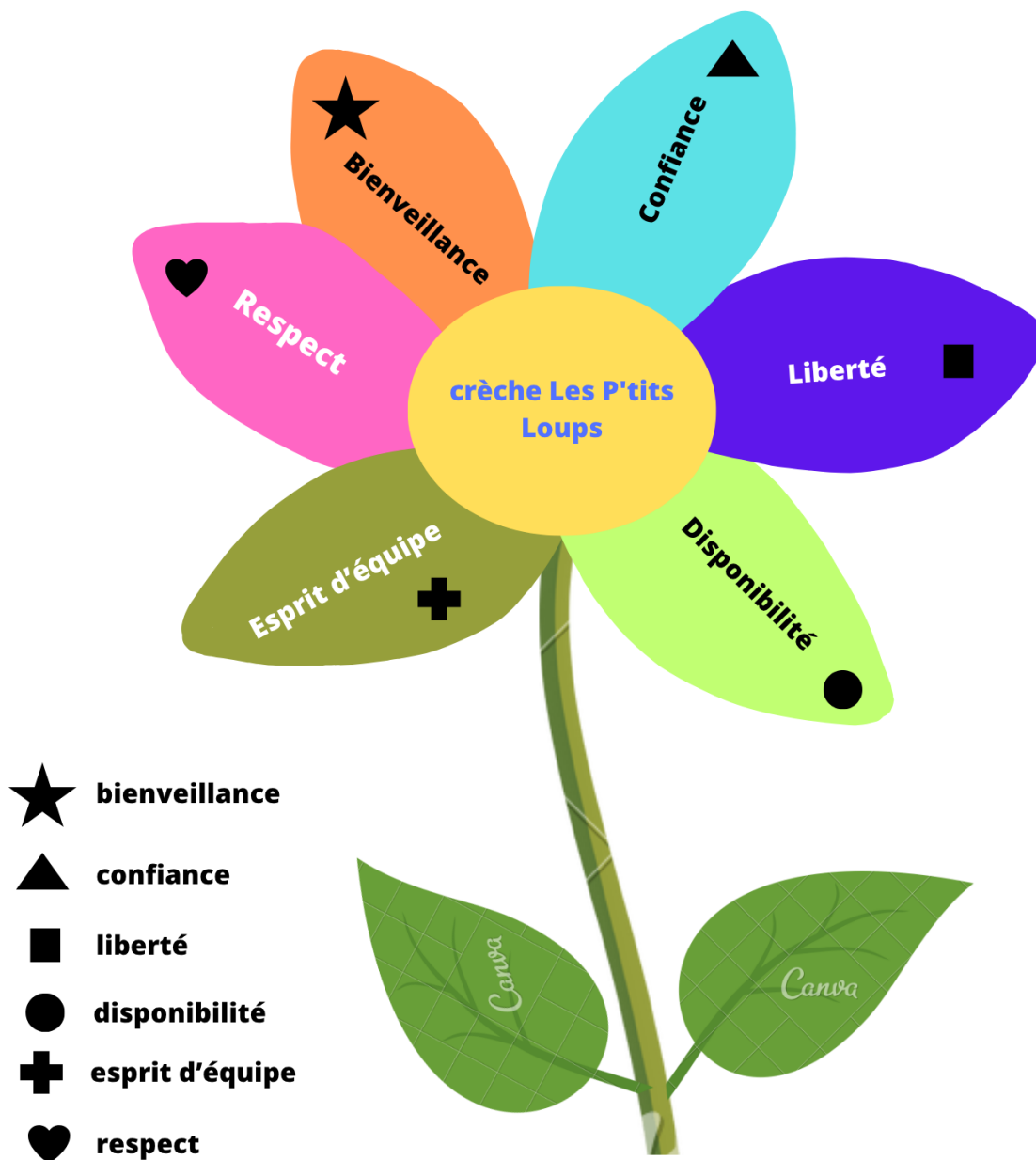
Nous fêtons les anniversaires une fois par mois avec un goûter un peu plus festif et également les départs.

Nous essayons aussi d'organiser chaque mois une journée à thème comme la journée du pull de Noël, du pyjama, des accessoires de plage, ...

Un an sur deux, nous avons également une animation théâtrale ou musicale.



Nos valeurs



♥ le déjeuner ★

Premier repas de la journée destiné à recharger les batteries



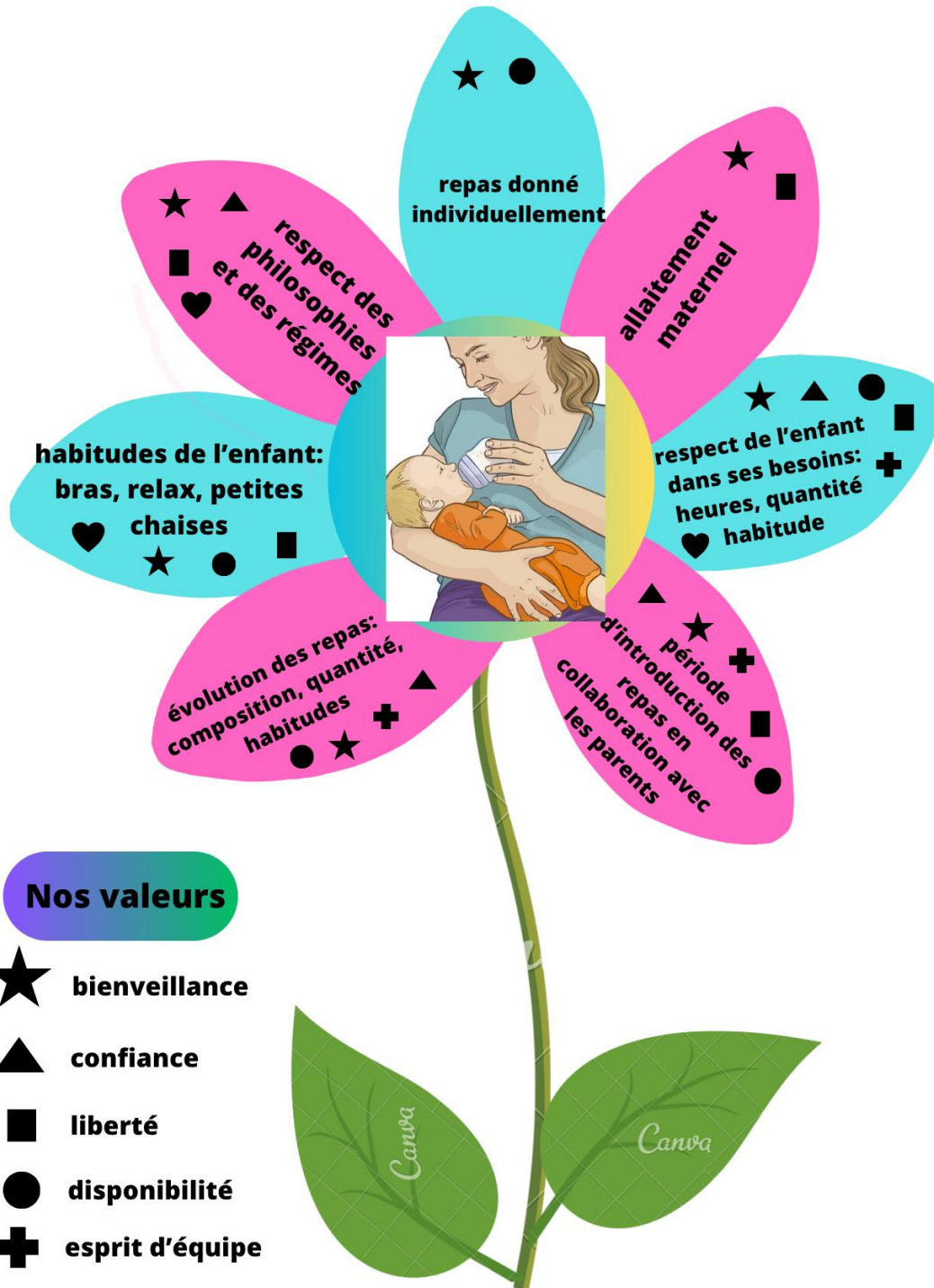
♥ coins propretés ★

La santé commence par une bonne hygiène

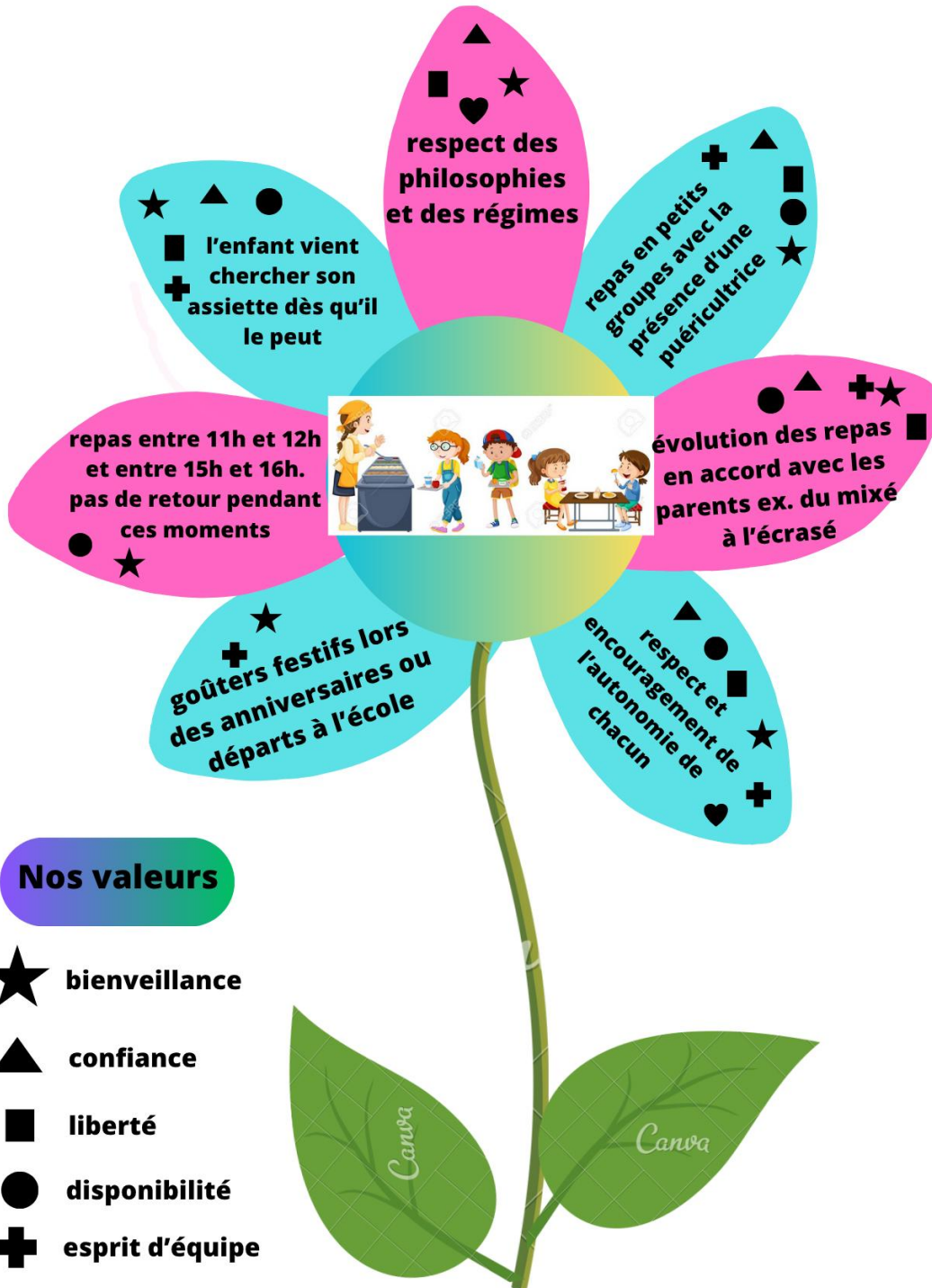


♥ Les repas pour les tout petits ★

Moments d'échange individuels



♥ Repas pour les enfants en demande d'autonomie ★

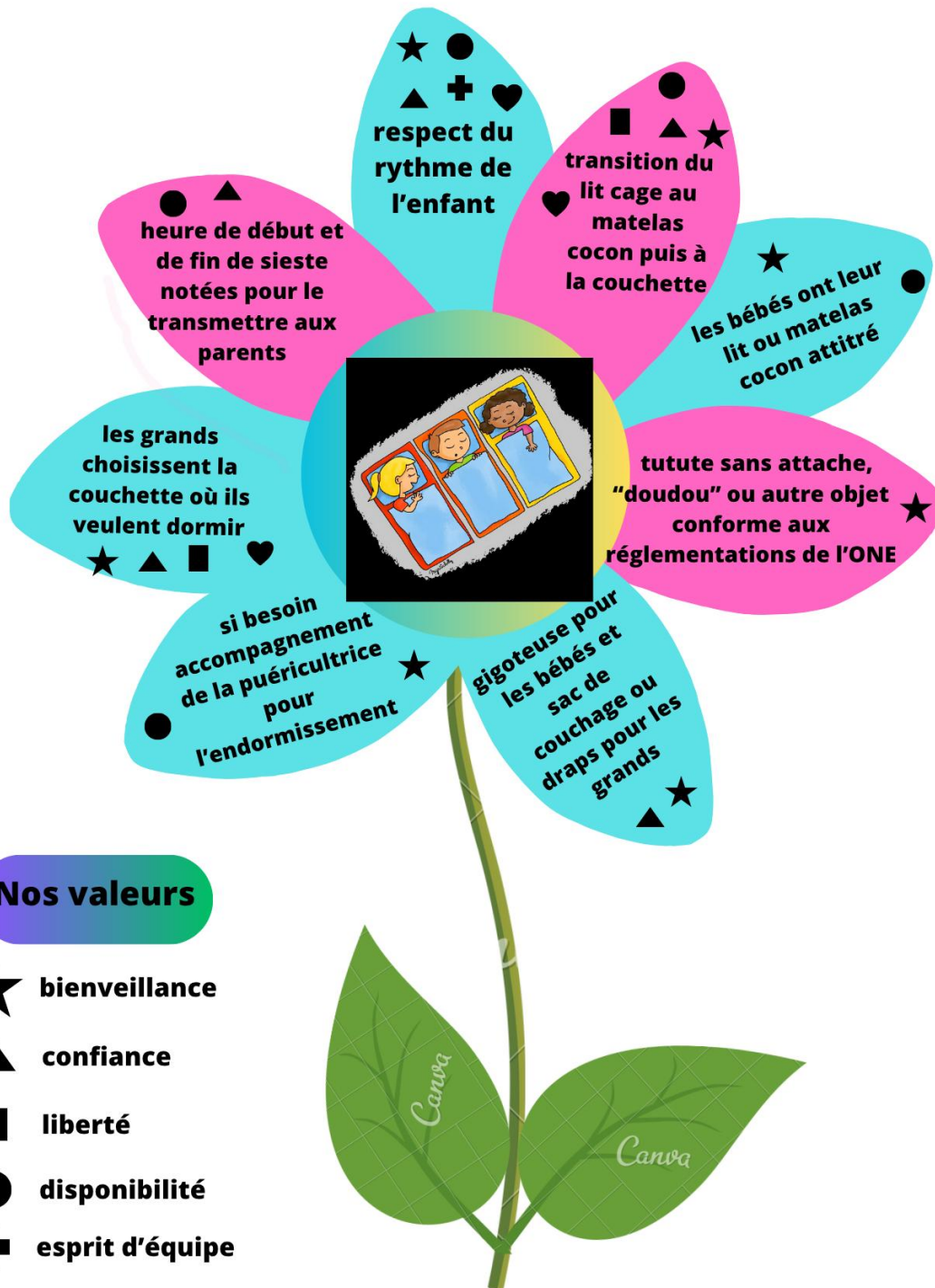


Nos valeurs

- ★ bienveillance
- ▲ confiance
- liberté
- disponibilité
- + esprit d'équipe
- ♥ respect

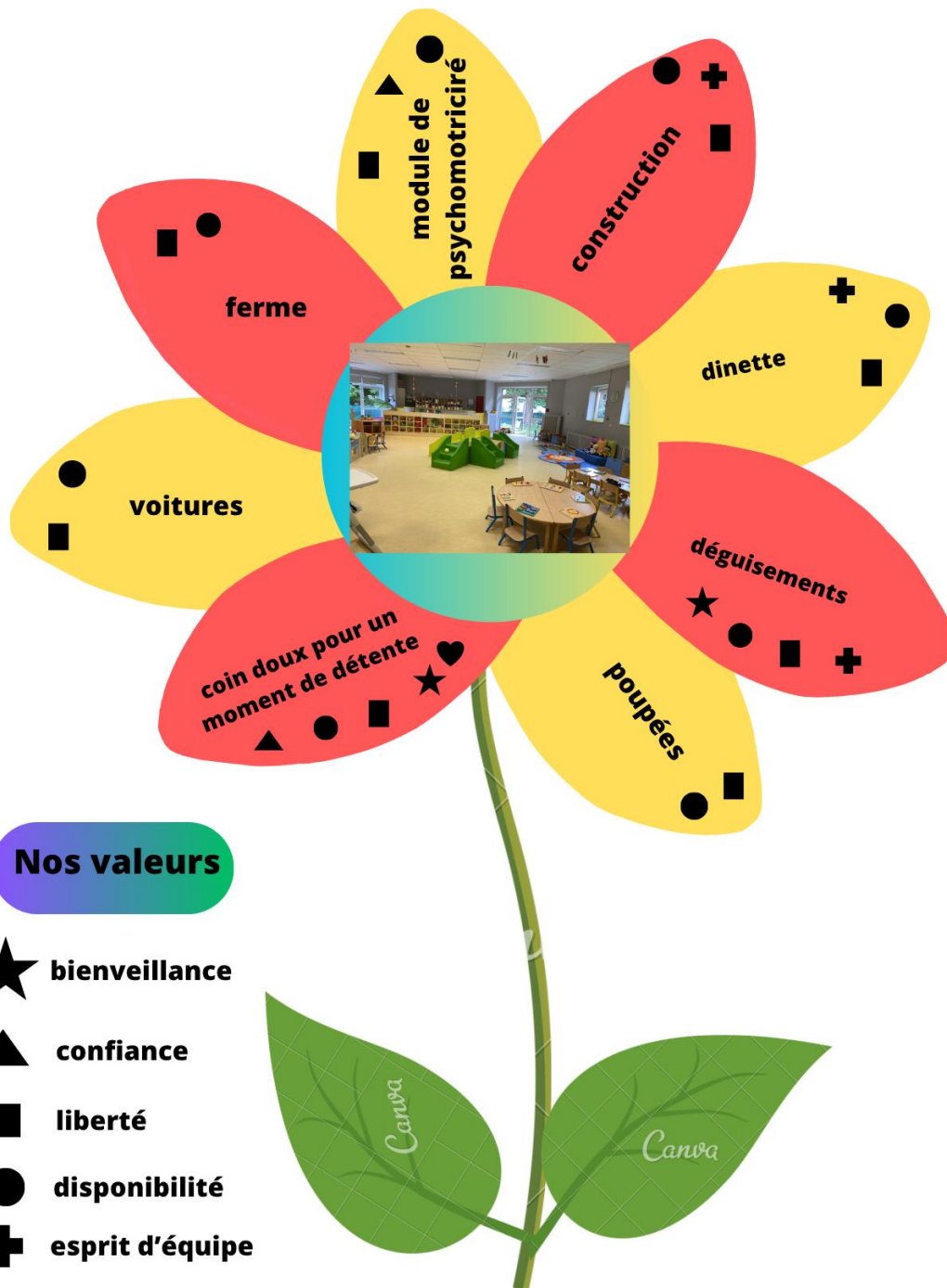
♥ La sieste ★

La sieste et le repos sont très importants pour le développement de l'enfant

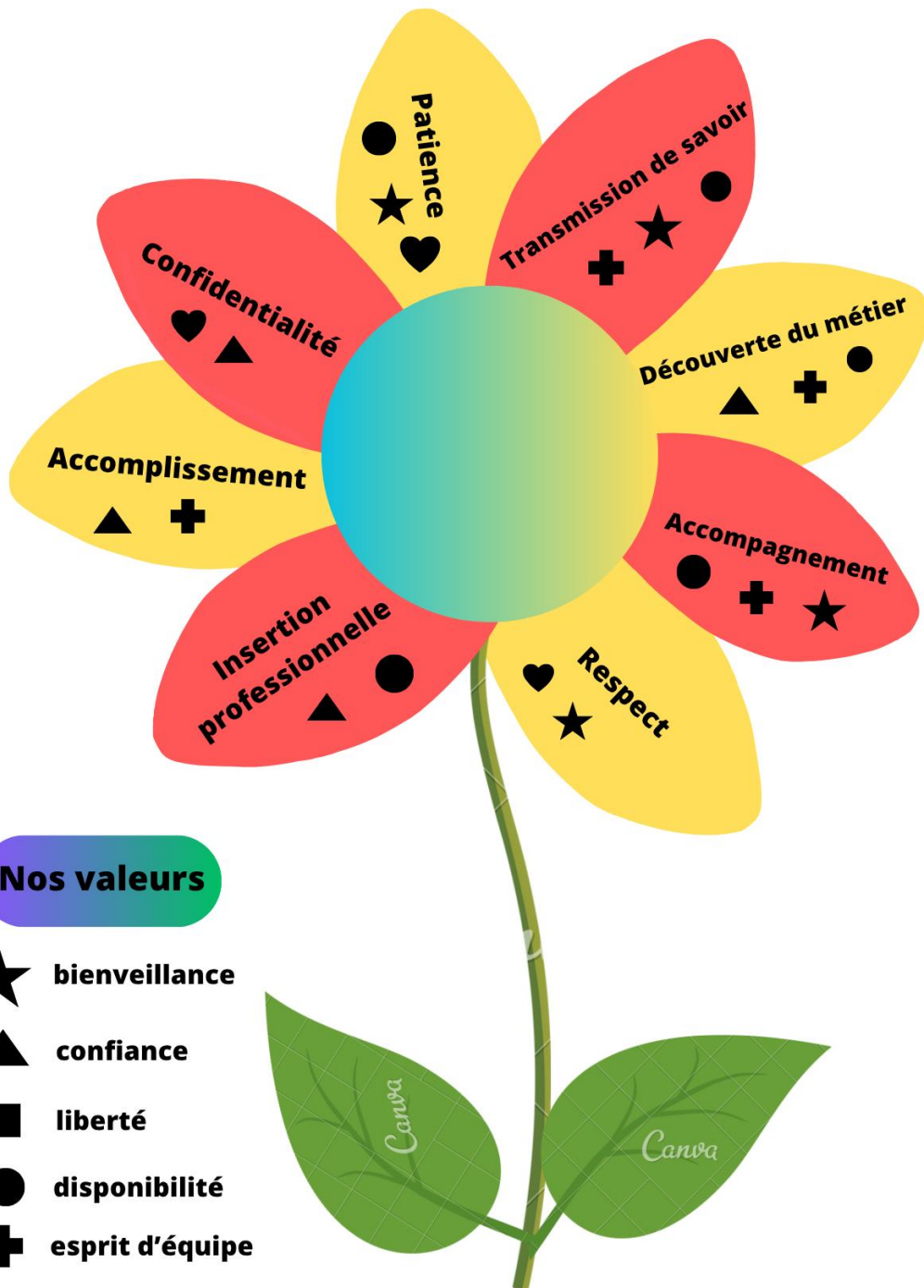


♥ les jeux libres ★

L'enfant développe l'esprit d'équipe, la coordination, le mimétisme ..
sous le regard bienveillant de la puéricultrice.



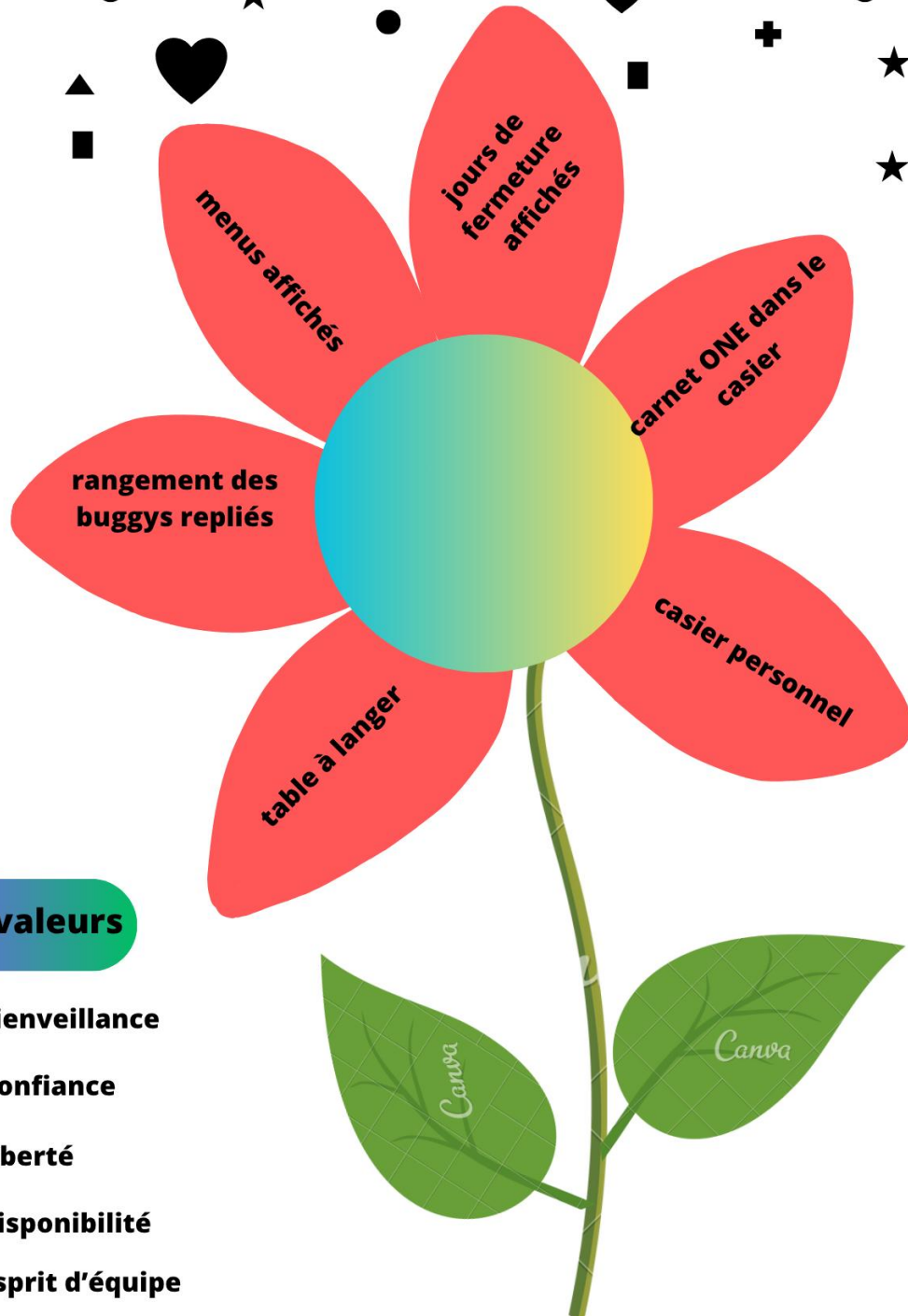
♥ Les stagiaires ★



♥ Les activités proposées ★



le hall



Nos valeurs

- ★ **bienveillance**
- ▲ **confiance**
- **liberté**
- **disponibilité**
- +
- ♥ **respect**

♥ Les jeux libres en plein air ★

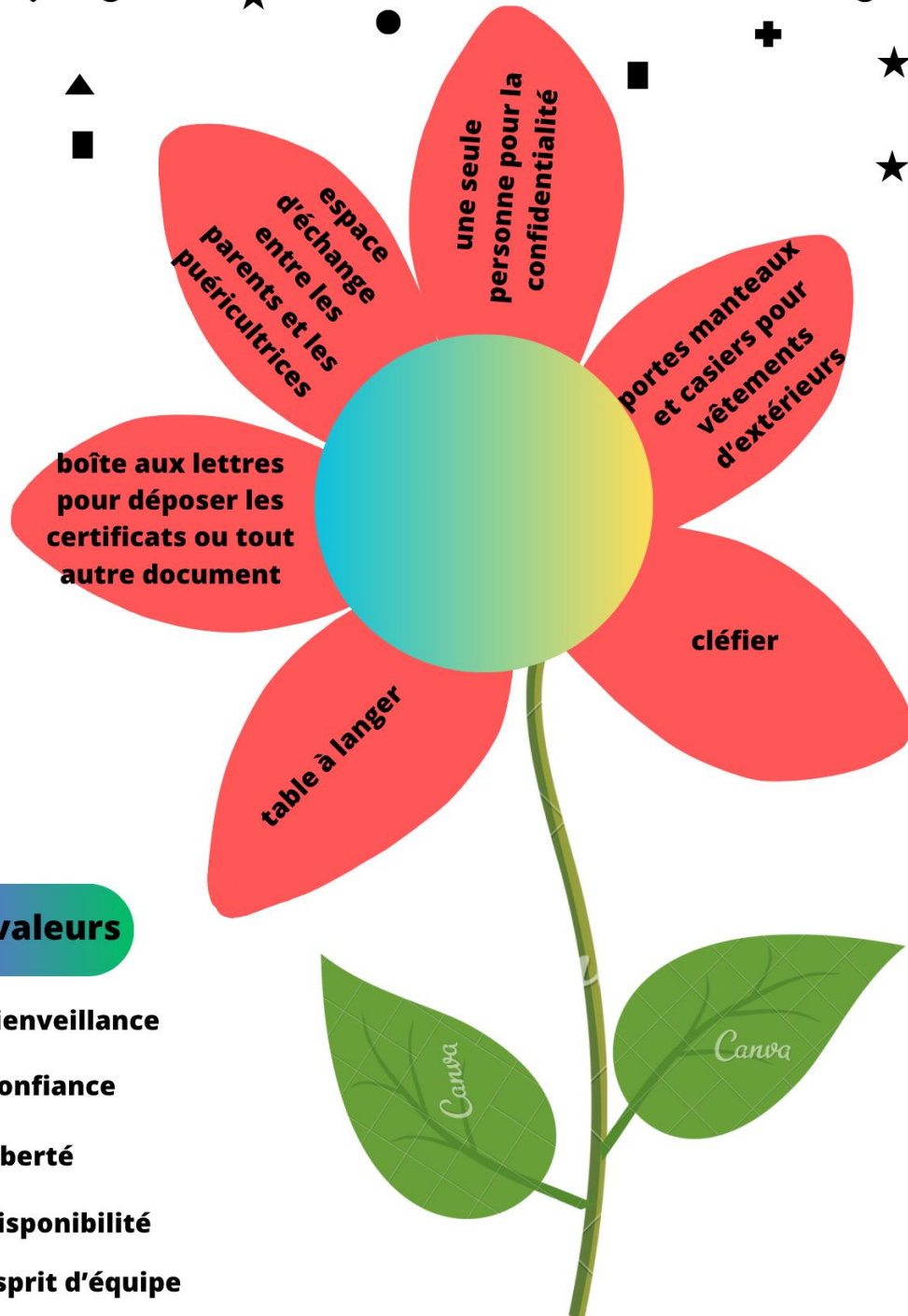
La découverte avec les 5 sens



Nos valeurs

- ★ bienveillance
- ▲ confiance
- liberté
- disponibilité
- ✚ esprit d'équipe
- ♥ respect

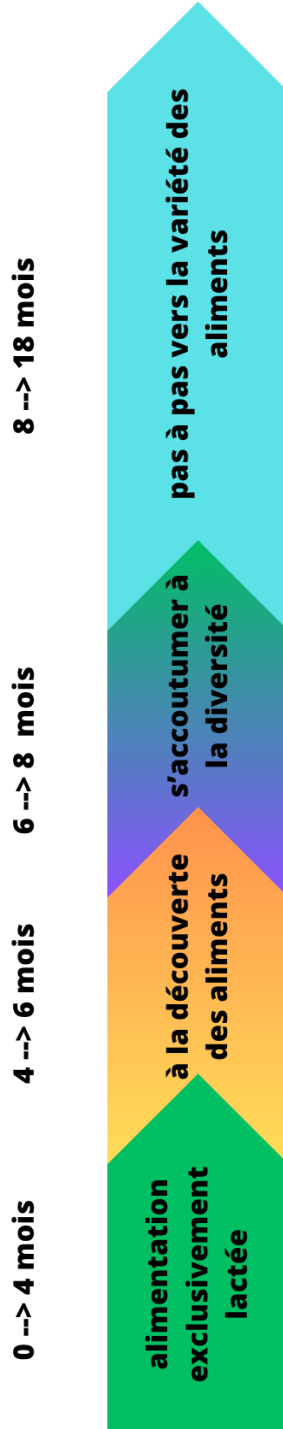
le sas d'accueil



Nos valeurs

- ★ bienveillance
- ▲ confiance
- liberté
- disponibilité
- ✚ esprit d'équipe
- ♥ respect

l'alimentation au fil des mois



Référence: brochure ONE "De nouveaux aliments en douceur ..."
pages 12 et 13

plan de la crèche

